

# LA VOIX DU QUARTIER

**Editorial :**

JANVIER 2003

N°10

## Les Conseils de Quartiers sont-ils les concurrents des Comités de quartiers ?

Que dit la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ?

Les conseils de quartiers ont pour vocation d'être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

La loi donne au conseil municipal le pouvoir de fixer la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.

Pour notre quartier, le périmètre retenu "Courbessac - mas de Mingue" Il est à déplorer que la partie Nord du Comité de quartier de La Gazelle Route d'Uzès soit rattachée, sans aucune concertation et contre toute logique, à un autre Conseil de quartier "Garrigues Nord".

Monsieur le Maire, rencontré récemment par le comité de quartier, nous a promis de revoir la question.

Ces nouvelles structures ont pour but de permettre la transparence et la lisibilité de l'action publique tout comme l'association des habitants à la gestion locale.

A Nîmes, nous avons une vieille tradition avec les comités de quartiers.

Nous nous attachons à faire vivre cette démocratie participative... mais pour être efficace, faut-il que les élus sachent nous écouter!

Avec vous, nous formulons nos vœux les meilleurs pour que cette année 2003 soit fertile pour l'avancée des dossiers les plus urgents : école maternelle, four à chaux, prolongement du plan anti-inondations en zone urbanisée, sécurité routière...

Le conseil d'administration, en vous invitant à nous rejoindre, souhaite à tous les habitants du quartier

**"Bonne et heureuse année"**

**Anne-Marie QUIOT**  
Présidente.

### Membres du Bureau :

- Présidente : Anne-Marie QUIOT
- Vice-Présidents : Yvette BOUSQUET  
Michel CLEMENT
- Secrétaire : Brigitte GREPIN
- Secrétaire adj. : Maryse RINATO
- Trésorière : Marie-Hélène COUDERC
- Trésorier adj. : Armand RINATO

### APPEL A COTISATION (8 Euros)

**ADHEREZ AU COMITE DE QUARTIER !**

Prenez contact avec Marie-Hélène COUDERC  
au 04.66.26.89.94

### Responsables des Commissions :

- |                   |                 |                  |                      |
|-------------------|-----------------|------------------|----------------------|
| - Urbanisme :     | Michel CLEMENT  | - Enseignement : | Marie-Hélène THEROND |
| - Hydraulique :   | François COMBOT | - Festivités :   | André BONY           |
| - Environnement : | Armand RINATO   | - Sécurité :     | André BONY           |

**Bulletin du Comité de Quartier de LA GAZELLE – ROUTE D'UZES**

## Présents :

- Mmes Pélissier, Juanico et El Baz
- Mr Procida
- Mr Villanueva (Président des quartiers Sud Sud-est) représentant l'Union des Comités de quartiers.

## Excusés :

- Mrs Douais, Filippi, Mourrut, Alary et Finiel.
- Mr Justet (Président d'Honneur)

Après avoir souhaité la bienvenue aux élus et aux habitants du quartier, la Présidente A.M. Quiot, constate que le monde associatif nîmois traverse de grandes difficultés car de nombreuses personnes ne se sentent pas écoutées et entendues par les politiques.

Elle rappelle que notre comité est dénommé officiellement : « La Gazelle-Route d'Uzès ».

Monsieur le Maire de la ville a reçu le 06/12/2002 une délégation du comité. Ont été abordés les thèmes suivants :

- Circulation et sécurité, avec la Voie Nord, le rond point de Calvas et le déplacement du feu tricolore de la Gazelle.
- Ecole maternelle, aménagement du four à chaux et de l'espace Gazelle.
- Plan de Protection Contre les Inondations (P.P.C.I.) et l'extrême urgence des travaux au Van Dyck.
- La propreté dans le quartier. La balayeuse n'est pas passée depuis le mois d'Août !
- La mise en place des conseils de quartiers.

Monsieur le Maire a exprimé le souhait de faire une visite du quartier à brève échéance, pour mieux se rendre compte de nos préoccupations.

Après avoir souligné que notre Comité est prêt à apporter sa contribution aux Conseils de Quartiers, la Présidente présente le rapport d'activité de l'année écoulée, avec la participation active de Michel Clément - responsable de la commission d'urbanisme, Yvette Bousquet - Vice Présidente, Marie-Hélène Thérond - responsable de la commission enseignement et Armand Rinato - chargé de l'environnement.

Des membres du Comité ont participé à plusieurs réunions sur la voie Nord. Il est rappelé que le quartier souhaite que la route d'Uzès ne soit pas la seule pénétrante.

Par délibération du 2 mars 2002, le Conseil municipal a engagé une procédure d'information et de concertation relative au projet d'aménagement du four à chaux, à laquelle le Comité a répondu :

- pas d'opposition au projet d'urbanisation sous forme de logements, à condition de respecter la Charte de la garrigue, les problèmes hydrauliques et la sécurité.
- Le Comité suggère le déplacement de l'école maternelle sur la friche industrielle du Four à Chaux où seraient créées une crèche et des salles de réunion ouvertes aux associations du quartier et aux écoles. Les espaces libérés par l'école et l'actuelle maison de quartier peuvent faire l'objet d'une étude globale pour créer un centre de vie.
- Certains souhaitent que le petit mazet rénové serve à des permanences, mais l'absence de sanitaires pose problèmes.
- Sur le plan de la sécurité, davantage de passages protégés ont été demandés, associés à une présence accrue de la police municipale. Depuis le samedi 7 décembre, un demi escadron de C.R.S. est basé à Nîmes, à titre expérimental pour un mois, reconductible, en renfort des patrouilles policières de nuit.
- Le problème des incendies, fréquents depuis 5 ans a été évoqué. La responsabilité du débroussaillage, qui incombe aux propriétaires, appartient à la commune. Elle doit faire débroussailler, mais aussi ramasser les déchets verts. L'action des gardes verts et la cellule de surveillance sont-ils suffisamment efficaces ?

Un sondage a été effectué auprès des habitants dans la « Voix du Quartier » n°9, parue en mars 2002, en collaboration avec les parents d'élèves. Nous avons reçu 356 réponses à cette consultation :

- Voie Nord => 90% d'avis favorables
- Rond point de Calvas => seules quelques personnes y sont hostiles
- Déplacement du feu tricolore => accord unanime des habitants
- Aménagement du four à chaux => un seul avis contre
- Transports => accord unanime favorable au passage d'un mini bus.

Les propositions faites par la commission d'urbanisme sont donc conformes au vœux des habitants.

Un courrier a été adressé à Monsieur le Maire, reprenant les points principaux du sondage.

La Présidente a ensuite évoqué les inondations des 8 et 9 septembre 2002.

En lien avec le CODAMCRU, le Comité a édité un document témoignage (offert aux élus), reproduisant de nombreuses photos en couleur et des informations officielles chiffrées. Il faut savoir, par exemple, que la crue totale a été de 1.2 million de m<sup>3</sup>. Les bassins en amont ont retenu 80000 m<sup>3</sup> d'eau, ce qui représente environ 6%, soit 4 cm d'eau de moins qu'en 1988 au pont du chemin de fer.

Les Ministères de l'Équipement et de l'Écologie ont invité la Présidente du Comité au colloque international sur les risques majeurs et l'aménagement en Europe. La prise de conscience au niveau européen devrait développer :

- ✓ La culture du risque que nous avons perdue
- ✓ Une gestion de crise et la prévention du risque
- ✓ Les cartographies de l'identification du risque et son zonage
- ✓ La réduction de vulnérabilité

Un autre colloque a eu lieu au Palais du Luxembourg, à l'initiative de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et l'Association pour l'information Géographique.

Madame Bachelot, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, rejoint les congressistes, constitués d'élus nationaux, de techniciens, d'universitaires, de scientifiques et d'associations de sinistrés de différentes régions (Aude, Somme, Jura, Gard, etc) sur la nécessité de plans efficaces.

- ✓ Respectant les zones d'expansion des crues
- ✓ Evitant les ouvrages qui mettent en danger les populations en cas de rupture (digues, retenues)
- ✓ Respectant le cours naturel des cours d'eau.

La Présidente du Comité a participé activement à ces deux colloques.

Le Comité de Quartier, dans le cadre de la solidarité, a sollicité le Comité d'entreprise d'une société nationale qui mis à disposition de la municipalité de Collias 4 mobil-homes. Nous avons marqué par un geste d'accueil l'installation des familles.

Pour la célébration des 30 ans de l'Union des Comités de Quartiers, Monsieur Marcel Gouvernet s'est vu attribuer la médaille de la ville de Nîmes. Précurseur de la loi « démocratie de proximité », il a fondé l'Union, en tant que Président du Comité Gazelle - Trois Ponts. Nous avons eu l'honneur de l'accompagner à cette occasion.

La Présidente rappelle que le Comité se veut fédérateur, dans l'intérêt collectif et remercie les personnes qui font parvenir les copies de leurs correspondances avec la municipalité.

La trésorière, Marie-Hélène Couderc présente le rapport financier, rappelle que le montant de la cotisation est fixée à 8 Euros, que les dossiers inondations de septembre 2002 sont à disposition au de 15 Euros.

**Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.**

Le Conseil d'Administration (21 membres renouvelables par tiers) est ensuite constitué :

- Jean Cabane, André Tinel, Christian Jourdan et Henri Blanc ne se représentent pas.
- Paulette Baron, Pervenche Flaugère, Maryse Rinato, Michel Clément et Armand Rinato, sortants, se représentent. Ils sont élus à l'unanimité, en compagnie des nouveaux candidats, Brigitte Cazade, Françoise Bony, Pierre Biette et François Combot.

La parole est donnée aux habitants.

Sont évoqués :

- ✓ L'état de la chaussée, rue des Trois Ponts, et la vitesse excessive dans la descente.
- ✓ Le renouvellement de la demande d'un panneau « priorité à ceux qui montent » dans cette même rue.
- ✓ La création d'un parking sur l'ancien jeu de boules de la Gazelle.
- ✓ La pose de ralentisseurs sur la route d'Uzès.
- ✓ Il est rappelé que la route d'Uzès n'est pas prioritaire au niveau du chemin de la Maison Maternelle.
- ✓ On constate que le feu tricolore au niveau des casernes fonctionne pour rien le week-end.
- ✓ Il est souligné que les réseaux secondaires ne sont pas inclus dans le P.P.C.I.. La Font Escalière n'est pas raccordée.
- ✓ La Présidente souhaite que le P.P.C.I. et P.P.R. soient pris en compte globalement sur le plan financier.
- ✓ Mr Villanueva évoque les très grosses craintes des habitants sur la gestion des travaux effectués pour le bassin de l'aérodrome. Le P.P.C.I. est à revoir. Il précise que la Ministre de l'environnement est contre les grands bassins de retenue.
- ✓ Des habitants du quartier regrettent qu'il n'y ait pas plus de réunions ouvertes à tous. Ils sont invités à s'inscrire pour participer aux commissions.
- ✓ Après avoir invité les participants à partager le verre de l'amitié la Présidente lève la séance.

Marie-Hélène COUDERC

Les gens s'interrogent : « Quand va-t-on reconstruire le Pont St Nicolas » ? - « Dans un an, voire davantage », répondent les décideurs ! Les mines s'allongent, les gens se sentent coupés « leur » Premier Duché de France. Les Nîmois, même s'ils ne veulent pas toujours que « ce soit le dit », sont très attachés à la Place aux Herbes, à l'ambiance du marché le samedi. Moi-même, ne le répétez pas, je chine volontiers à la petite brocante près du stade. Pourtant, croyez le ou pas, ces inondations ont réussi à faire quelques heureux dans le quartier. Cela ne vous a pas échappé, la circulation est plus fluide, il y a moins de voitures. Pardi ! Ceux d'Uzès ne peuvent plus passer, puisque le pont est coupé. « Tant mieux, disait l'autre, content de lui, au moins on est tranquille. J'espère bien que le pont ne



sera pas réparé de sitôt ! » Et vous, qu'en pensez vous ?

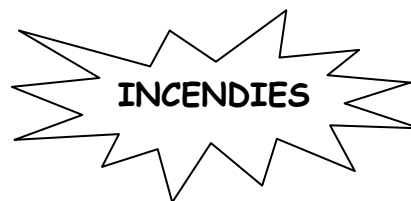
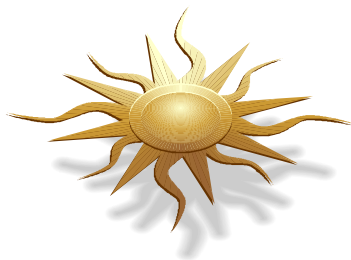
Sur le même thème, connaissez vous la dernière blague qui circule dans notre quartier ?

L'histoire se passe au Paradis. Vous savez que, soucieux du bien-être de ses pensionnaires, parfois un peu nostalgiques du passé, Saint Pierre a décidé d'éditer un journal pour que ses protégés soient informés des dernières nouvelles de la Terre. Comme il se doit, il a consacré celui du 10 octobre 2002 aux inondations dans le Gard, centre du monde, s'il en est. Après avoir pris connaissance des faits, douillettement assis sur un petit nuage, deux amis discutent : Marius Némausus, chef de travaux de la Rome antique et Frère Augustin du monastère de Saint Nicolas, bientôt rejoints par le Rébousié de Nîmes, décédé tout récemment des suites d'un accident de la circulation. Très fier de lui, Marius prend la parole :

« Nous, les Romains, nous avons bâti le Pont du Gard, il y a plus de vingt siècles...un petit peu aidés, je dois dire, par les secrets des Egyptiens. Malgré un Gardon en furie, large de 400 mètre, je vous ferai remarquer qu'il est toujours debout. Il est indestructible ! » Frère Augustin, plus modeste, réplique : « Moi, j'ai participé à la construction du Pont Saint Nicolas. Hélas, quelques uns d'entre nous y ont laissé leur vie. Mais je note que le tablier a remarquablement résisté à la violence des flots. On savait travailler en ce temps là ! »

« Vous croyez peut-être que nous on se tourne les pouces au XXI<sup>e</sup> siècle, s'exclame le Rébousié ! Nous avons tout fait contre ces satanés inondations : des réunions, des commissions, des coordinations, des missions d'observation, des cellules de crise, des audits, des études, des plans, des revues, des livres. Vous allez voir que la prochaine fois, le Gardon et le Vidourle auront tellement peur qu'ils n'oseront même pas sortir de leur lit, parce que, je vous le dis, on n'est pas près de s'arrêter. On va encore en faire des réunions, des commissions, des coordinations, des missions....

Le Cancanaire



Suite aux incendies survenus sur

les hauteurs de notre quartier, vers l'ancienne route d'Uzès, cet été et l'année dernière, nous tenons à nouveau à rappeler que le risque est bien réel dans nos garrigues.

Le code forestier précise que les particuliers, propriétaires de terrains non agricoles plus ou moins étendus, situés en zone urbaine, sont tenus d'entretenir leurs parcelles.

Nous souhaitons qu'un recensement des zones non entretenues soit effectué afin d'inviter leurs propriétaires à procéder à un débroussaillage.

Cette action, synonyme de sécurité individuelle et collective, embellit aussi la garrigue et préserve cette richesse unique.

Il serait également intéressant d'informer les habitants, des services mis en place par la municipalité, concernant l'évacuation des déchets verts pendant la période de sécheresse.

Brigitte GREPIN

Alors quoi de neuf pour l'école  
de la Gazelle ?

Bloqués à 8h25 dans un embouteillage au carrefour de la Gazelle, respectueux du plan Vigipirate et du feu passé au rouge, deux parents d'élèves en profitent pour échanger quelques propos courtois.

- Alors, quoi de neuf pour l'école ?
- Je commence par les bonnes nouvelles ou par les mauvaises ?
- **Commence par l'école maternelle.**
- La 1<sup>ère</sup> réunion de concertation sur la (re)construction de l'école a eu lieu le 7 novembre avec les services techniques de la mairie. Et le résultat est plutôt... déconcertant ! En tout cas, pas d'échéance, pas de budget.
- Mais alors, on garde la vieille école ou on en construit une nouvelle ?
- Ça dépend des jours et de l'interlocuteur qu'on rencontre !
- ???
- A la rentrée de septembre, le maire, Mr FOURNIER, a annoncé que l'école actuelle serait rénovée et agrandie sur place, en utilisant la maison de quartier et son terrain. (C'est le projet « extension et requalification in situ », ndlc). Une étude de faisabilité et un plan ont été présentés. L'école serait concentrée sur le haut du terrain, la maison de quartier, elle, serait installée dans les bâtiments du bas. Ce serait une école de 7 à 8 classes, avec l'entrée à l'arrière, rue des loisirs, qui serait équipée d'un trottoir, de 10 places de parking et mise en sens unique.
- Mais ça veut dire 2 classes de plus qu'aujourd'hui, 200 élèves, et la plupart viennent de loin ne voiture : ça ne tient pas la route...sans jeu de mots.
- Oui. Même si l'architecte arrive rendre l'école fonctionnelle à l'intérieur, sans rien oublier d'important, les enseignants, les parents d'élèves et le comité de quartier pensent que l'environnement n'est pas favorable et que cet emplacement est inadapté. Les problèmes de sécurité routière et de stationnement ne sont pas résolus. En revanche, on pourrait imaginer d'aménager ce lieu et ces bâtiments en centre d'échanges et de commerces, autour d'une placette...Cela donnerait de la vie au quartier.
- A moins que la mairie ne nous présente une autre solution miracle ?
- On a suggéré d'étudier la création d'une 2<sup>ème</sup> petite école maternelle en amont, sur la route d'Uzès. On construit beaucoup en garrigue en ce moment.
- Et le projet d'école neuve au four à chaux ? Complètement abandonné ? Là-bas, sur 5 hectares, il y a de l'espace et tout est à faire.
- C'est bien pour ça que la délégation du comité de quartier qui a rencontré le maire le 6 décembre, a insisté sur l'opportunité que représente cet emplacement et demande à la ville de procéder à une réservation foncière. Il faut dire que c'est le dernier grand terrain disponible sur le quartier pour des bâtiments d'intérêt public.
- Oui, et lors de l'enquête publique d'avril dernier 270 personnes favorables à ce projet ont demandé à la municipalité « de mettre à l'étude l'opportunité de construire une école maternelle neuve sur ce site » (« procédure d'information et de concertation du public relative au projet d'aménagement du four à chaux, engagée par le conseil municipal » - délibération du 2 mars 2002, ndlc).
- Pourtant, Mr FOURNIER a semblé étonné par cette demande. Il a finalement laissé entendre que rien n'est encore arrêté. En attendant des précisions, l'équipe pédagogique travaille sur un cahier des charges pour l'école maternelle qui prenne en compte les particularités de la Gazelle.
- Le préfabriqué va rester ?
- La classe qui fonctionne dans le préfabriqué devrait être intégrée aux bâtiments pour la rentrée 2003 et installée l'été prochain dans le logement de fonction du 1<sup>er</sup> étage.
- **Et l'école élémentaire ?**

- Ça avance. Les services techniques de la mairie ont enfin répondu à nos demandes et visité les lieux. Ils ont promis que les contacts avec l'école et la sécurité des enfants allaient être améliorés. Les accès aux bâtiments et au parking seront mieux contrôlés : le grand portail va être automatisé, avec clavier et interphone, les sonnettes et le téléphone ne vont plus sonner dans le vide. L'enrobé de la cour des CP et CE1 va être refait. La sortie du portillon va être sécurisée.
- Et le restaurant scolaire ?
- Une cloison sera abattue pour donner un peu plus d'espace aux 180 enfants qui y déjeunent. Cela sera fait lorsque la cantine sera transformée en self-service, pour la rentrée 2003.
- Super ! Et les autres travaux, c'est pour quand ?
- Ça, ils ne l'ont pas dit, il n'y avait pas d'élu pour s'engager...
- Il ne restera plus que les tout petits problèmes de risque d'inondation, de stationnement et de sécurité routière à régler...
- Heureusement, il n'y a pas que des problèmes à résoudre à l'école, il y a aussi des moments de fête. Le loto le 13 décembre, par exemple, auquel de nombreuses personnes du quartier ont participé, tant les commerçants (merci !) que les habitants.
- **Et les prochains rendez-vous ?**
- Les occasions de se rencontrer ne vont pas manquer, à la maternelle comme à l'élémentaire : une vente de galettes des rois en janvier, de plantes et fleurs en avril, un vide grenier au printemps, des fêtes d'école en juin... Aux beaux jours, il y aura une journée de promenade-découverte de la garrigue, avec repas typiquement nîmois. Le thème de la connaissance et de la sauvegarde de la garrigue est lié aux projets de plusieurs classes centrés sur le respect de l'environnement. Cette animation sera ouverte à tous, jeunes et vieux, célibataires ou chargés de famille, élèves, parents, habitants du quartier... Ce projet est préparé conjointement par les parents d'élèves, le comité de quartier et les enseignants... toutes les bonnes volontés sont



les bienvenues !

- Ça m'intéresse, vous pouvez compter sur mon aide. Je vais en parler autour de moi.
- Bon je te laisse, ça klaxonne derrière. **Si tu veux plus d'informations, appelle la commission enseignement au 04.66.26.35.24. A bientôt !**